

Des associations protestent contre les ambitions éoliennes de la Région Nouvelle-Aquitaine

Par Maxime Giraudeau | 15/07/2020, 8:23 | 605 mots



Onze associations attaquent la Région Nouvelle-Aquitaine face aux contradictions entre développement de l'éolien et préservation de la biodiversité. (Crédits : RTE) Multiplier par 2,5 la production d'énergie éolienne d'ici 2030. C'est l'objectif du Sradet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) approuvé par la Région Nouvelle-Aquitaine en décembre 2019 et condamné par les opposants aux éoliennes. Onze associations ont ainsi décidé d'attaquer la Région en justice face à ce qu'ils jugent être un « écocide ».

Un total de 2.790 éoliennes - contre environ 700 aujourd'hui - réparties dans 462 parcs : tel est l'objectif fixé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour passer d'une production de 4.140 à 10.350 GW/h d'ici 2030. Actée dans le Sradet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), [voté en décembre dernier et approuvé par la préfète de Nouvelle-Aquitaine en mars](#), la production doit ainsi être plus que doublée en 10 ans. Un moyen pour les collectivités territoriales d'atteindre les objectifs nationaux en terme de consommation énergétique. Le gouvernement a en effet fixé à 30 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique française d'ici 2030, contre environ 17 % aujourd'hui.

" Ça ne répond à aucune nécessité et c'est une aberration totale ! Introduire des éoliennes est une folie car elles ne produisent qu'à 23% de leur potentiel à cause des conditions de vent. Les Allemands ont été obligés d'ouvrir des centrales à charbon pour compenser les pertes de l'éolien", assure Jean-Loup Reverier, représentant de l'association Défense des marais de l'Estuaire.

La Région Nouvelle-Aquitaine est déjà une grosse productrice d'énergie renouvelable dans le pays, [tout particulièrement grâce à l'énergie solaire](#), avec une part de 23% sur l'ensemble de sa production énergétique, niveau de l'objectif européen pour 2020 pas encore atteint par la France. Selon les chiffres avancés par les opposants à l'éolien, la région exporterait même chaque année 17kw/h d'électricité produite à partir des engins à vent. Pourtant, le taux de couverture de la consommation d'électricité dans la région par l'éolien ne s'élève qu'à 4,7% contre une moyenne de 7,2 au niveau national en 2019 (données RTE).

Lobby de l'éolien

"Nous sommes indignés devant ce déni de démocratie. On veut supprimer certaines éoliennes qui pourrissent la vie des gens", revendiquent les associations. Les arguments avancés par les opposants sont multiples. Économiques d'abord, car, selon eux, "aucune éolienne n'est fabriquée sur le sol français." Un problème évident pour l'emploi dans le pays. Environnementaux ensuite, puisque l'implantation de parcs éoliens engendre artificialisation des sols et perte de biodiversité. "L'éolien est écocide. Chaque éolienne stérilise 0,6 hectare de sol. De la biodiversité et des chaînes existantes il ne reste que des cadavres. Les haies et forêts sous-jacentes disparaissent alors qu'elles sont des refuges pour la faune", accuse ainsi Philippe Guétat, ingénieur agronome. Et sanitaires, du fait de pathologies engendrées sur les riverains, notamment par les nuisances sonores. Des habitants de Lussac-les-Châteaux (Vienne) témoignent par exemple d'un "stress perpétuel" induit par la présence des éoliennes à proximité immédiate de leur habitat. Sans parler de la dévaluation évidente sur les prix de l'immobilier, que plusieurs tribunaux ont évalué de 10 à 40 %.

Onze associations - une par département de la région, excepté les Pyrénées-Atlantiques - ont donc déposé un recours devant le tribunal administratif dans le courant du mois de juin. Objectif : pointer la contradiction entre le 51e objectif du Sradet, portant sur le développement de l'éolien, et d'autres articles du même programme valorisant la préservation de la biodiversité. *"Le lobby France énergie éolienne a été beaucoup plus entendu que les professionnels du tourisme, qui représentent pourtant 9 % du PIB régional, s'offusque Stéphan Pelletier, gérant d'un camping à Milhac-de-Nontron dans le Parc naturel régional Périgord-Limousin (Dordogne). Si j'ai un parc éolien à proximité de mon camping, je peux mettre la clé sous la porte."*